Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 27/04/2023

LABORATOIRES IPHYM rappelle SANTANE HARPAGOPHYTUM



- Noms des modèles ou références concernés : **SANTANE HARPAGOPHYTUM 160 GELLULES**
- Marque : **SANTANE**
- **GTIN 3701142814490 Lot 23-108944 Date limite de consommation 31/01/2027**
 GTIN 3701142814490 Lot 23-109618 Date limite de consommation 31/01/2027
- Conditionnements : **PILULIER DE 160 GELULES**
- Date début/fin de commercialisation : **du 07/03/2023 au 21/04/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Produit vendu en Pharmacie**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion d'Escherichia coli**
- Risques encourus par le consommateur : **Escherichia coli**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les Escherichia coli peuvent entraîner dans les 3 jours qui suivent la consommation, des gastro-entérites marquées par des douleurs abdominales et des diarrhées (éventuellement accompagnées de sang), accompagnées ou non de fièvre. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation et la nature du germe contaminant.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 25 mai 2023**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Merci de vous rapprocher de votre Pharmacien chez qui vous avez acheté le produit.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre